

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734\*02

Ministère chargé  
de l'environnement

**Service Biodiversité, Eau et Paysage**  
19 Cours Napoléon  
20704 AJACCIO Cedex 9

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Date de réception **05 JAN. 2015** Cadre réservé à l'administration  
Dossier complet le \_\_\_\_\_ N° d'enregistrement \_\_\_\_\_

**1. Intitulé du projet**

RD420, calibrage et rectification du tracé du PR27.437 au PR28.655

**2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire**

**2.1 Personne physique**  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

**2.2 Personne morale**  
Dénomination ou raison sociale **Conseil Général de la Corse du sud**  
Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale \_\_\_\_\_  
RCS / SIRET \_\_\_\_\_ Forme juridique \_\_\_\_\_

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°6, sous-rubrique:d	Infrastructures routières : Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres, Le projet concerne un linéaire de 1230 m environ

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet**

La RD 420 relie la région de l'ALTA ROCCA a PETRETO-BICCHISANO et à l'agglomération Ajaccienne. Elle constitue ainsi la voie de désenclavement des communes d'Aullène, Serra-di-Scopamena, Zerubia, Sorbollano, Quenza.... Dans sa section entre le Col de Saint-Eustache et Aullene, le Conseil Général de la Corse-du-Sud a pour projet de rectifier le tracé de la route afin de permettre une circulation plus confortable et sécurisée des usagers de la RD 420.

Le présent projet consiste au calibrage de la RD 420 au col de Tana sur 1230m du PR27.437 au PR28.655 (Commune de ZERUBIA).

La durée des travaux est estimée à environ 10 mois.



#### 4.2 Objectifs du projet

Actuellement cette portion de route départementale présente de nombreux problèmes, les objectifs de ce projet sont les suivants:

- assurer une meilleure sécurité
- améliorer la visibilité pour les automobilistes
- améliorer le confort des usagers
- réduire le le temps de parcours des usagers de la RD420 (avec environ 400 m linéaire réduit)

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les caractéristiques techniques du projet dans sa phase de réalisation sont les suivantes:

- rectification du tracé
- talutage amont
- remblai
- réfection de la structure de chaussée
- création d'un fossé bétonné afin de résoudre les problèmes hydrauliques existants
- scarification des délaissés (des blocs rocheux seront positionnés pour que les délaissés soient inaccessibles, la plateforme sera préservée et l'accès sera limité aux secours)

La rectification sur cette section est importante et permet notamment de gagner environ 500 ml de longueur de tracé en rectifiant notamment 2 courbes en tranchée et 2 talwegs en remblai.

Profil en Travers type : cf. dossier Joint

Terrassements : Déblai 15 000.m<sup>3</sup> – Remblai : 15000m<sup>3</sup> -> équilibre des matériaux

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier relatif à la Loi sur l'eau sera réalisé (régime: déclaration)  
Pas de procédure d'expropriation. Foncier communal et Collectivité Territoriale de la Corse.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Étude d'impact et Cas par Cas

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur du projet:	1230 m
largeur de l'assiette de la route:	7.90 m (6 m chaussée + 0.9 m de fossé bétonné + 1 m d'accotement)
Surface estimée du projet :	S= 9 717 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de ZERUBIA  
RD 420 (col de Tana)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 41° 76' 20" 30 Lat. 09° 03' 46" 93

Point d'arrivée : Long. 41° 76' 68" 93 Lat. 09° 02' 77" 20

Communes traversées :

ZERUBIA

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Il s'agit d'une route départementale empruntée par les usagers locaux, mais aussi très empruntée durant la période estivale par les touristes.

Bien qu'étant située au sein du PNRC, cette zone a été dévastée par un incendie qui a eu lieu en 2009 (plusieurs milliers d'hectares de forêt ont disparu)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui**  **Non**

RNU

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui**  **Non**

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité d'une ZNIEFF type I mais le futur tracé s'écarte de cette zone.
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Zerubia
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein du PNRC
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Afin de réaliser le réaménagement de ce linéaire, un talutage sera réalisé, cependant l'équilibre remblai/déblai sera respecté. Ces aménagements ne représenteront d'ailleurs pas d'impacts visuels depuis le village d'Aullene.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances sonores limitées, dues aux passages des engins ainsi qu'à leur fonctionnement durant le chantier. Pas d'usage d'explosif, les terrassements seront réalisés à la pelle mécanique et si besoin pour de matériaux rocheux très compacts, l'usage d'un brise-roche hydraulique (BRH)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seules des faibles vibrations négligeables pourront être perçues, dues au travaux liés au chantier ( terrassement, compactage, talutage etc..) . Pas d'usage d'explosif, les terrassements seront réalisés à la pelle mécanique et si besoin pour de matériaux rocheux très compacts, l'usage d'un brise-roche hydraulique (BRH)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet consiste au réaménagement d'un linéaire de 1230 m sur la zone du col de Tana, permettant notamment de réduire de manière intéressante le temps de parcours des usagers de la RD420.

Le projet se situe dans une zone qui a été touchée par les incendies de 2009. La forêt y est dorénavant quasi inexistante. Aucun arbre ne sera en conséquence abattu.

Après étude préliminaire portant sur trois variantes (voir plan et tableau annexés), les services techniques du CG2A ont retenu la variante n°3, beaucoup moins impactante, au point de vue financier, paysager mais aussi environnemental.

L'optimisation des mouvements de terre permet un équilibre des matériaux de déblais et de remblais et aucune zone de dépôt n'est donc nécessaire.

Ce projet n'aura qu'un faible impact paysager. Depuis le village d'Aullène, aucun point de vue n'existe et depuis Zerubia (village situé à environ 3.5km à vol d'oiseau), il existe un point de vue d'où il est possible d'apercevoir la future tranchée (planche 2), mais vu sa morphologie (tranchée en courbe) et sa proximité assez lointaine, sa perception n'en sera qu'atténuée.

L'ensemble des délaissés seront scarifiés (élimination des couches supérieures de la chaussée), ce qui permettra à terme la réimplantation de la végétation. L'accès aux délaissés sera maintenu mais strictement limité aux véhicules de secours par la mise en place de blocs rocheux issus du talutage.

Il est à noter que plusieurs "Tafoni" ont été localisés à l'amont de la route, ils seront totalement évités, par l'emprise de la nouvelle chaussée (voir PJ).

Concernant l'impact environnemental éventuel, les méthodologies des terrassements (BRH) seront adaptées afin de limiter les nuisances sur les espèces ornithologiques potentiellement présentes à proximité du site des travaux (l'emploi des explosifs seront proscrits). Il faut aussi noter que le nouveau tracé s'écarte de la zone ZNIEFF type I qui longe la route actuelle. ce nouveau tracé améliore sensiblement l'impact de l'infrastructure sur cette zone sensible. Le projet pourra ainsi permettre l'extension de la zone sensible sur une surface d'environ 2,1ha.

L'étude d'un bilan socio-économique simplifié (transmis en Annexe) fait apparaître une rentabilité sur 30 ans de l'opération pour la collectivité en prenant en compte les paramètres liés notamment à la valeur du temps économisé, la sécurité ou l'entretien.

En conclusion, le Conseil Général de la Corse du Sud estime qu'il n'est pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une étude d'impact.



8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Quatre photomontages ont été réalisés (Voir pièce-jointe)</p> <p>Bilan socio-économique simplifié.</p> <p>Vues en plan des trois variantes avec tableau comparatif.</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à


AJACCIO

le,

15/12/2014

Signature

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général Adjoint des Infrastructures  
de Communication et des Transports

  
Eric MOULINE

Comparatif des variantes  
RD 420 Col de Tana

-Voir plan annexé-

	V1	V2	V3
<b>Plan Technique:</b>			
Volume Déblais (m3)	31600	57200	8780
pente avant tranchée (%)	1,35	1,35	1,35
rayon parabole dans la tranchée (m)	500	500	500
pente de sortie pour raccordement (%)	-8,5	10	-8,5
hauteur de talus max dans la tranchée (m)	10,54	24,45	9
<b>Evaluation sommaire d'impacts</b>			
Impact Financier	modéré	fort	faible
Impact Paysager	modéré	fort	faible
Impact Environnemental	modéré	fort	faible

**Variante 3: retenue**





## **Annexe au dossier de demande d'examen « au cas par cas »**

### **Bilan Socio-économique Simplifié**

Une étude simplifiée de la monétarisation des avantages induits en comparaison du montant de l'investissement permet de faire apparaître le délai de rentabilité de l'opération au regard notamment de la réduction du linéaire de la RD420.

**Montant de l'investissement: 1 100 000 € H.T.**

#### **Hypothèses:**

Taux d'actualisation : 4%

Trafic (TMJA): 500 Véhicules / Jour

Taux de croissance annuel du trafic : 2,00%

Distance économisée sur le linéaire du projet : 400ml

#### **Monétarisation des avantages induits:**

**Le gain de temps :** valeur moyenne : 10,00 €/h. Sur ce parcours le gain de temps est estimé à 30 secondes

Soit une monétarisation du gain de temps **sur un cumul de 30 ans de 343 597 €H.T.**

(cf. feuille de calcul en annexe)

**Les économies d'utilisation des véhicules:** le tracé étant réduit de 400 ml pour un cout de 0,343 € / km

Soit une monétarisation d'utilisation des véhicules de **589 268 € H.T. Sur 30 ans** . (cf. feuille de calcul en annexe)

**Les économies liées à l'amélioration de la sécurité routière:** le cout kilométrique moyen est de 0,033€/ km

Soit une monétarisation de l'amélioration de la sécurité routière de **56 693 €H.T. Sur 30 ans** . (cf. feuille de calcul en annexe)

RD 420 Calibrage et rectification du tracé entre le PR28,655 et le PR 27,437 – Col de Tana

**L'entretien et l'exploitation de la voirie :** la voirie réalisée aura une durée de vie de 15 ans. La réfection de la voirie sur les 400 ml supprimés va représenter une économie d'entretien de ce linéaire de l'infrastructure soit une économie de **69 700,38 €H.T. (réfection de la structure de chaussée) sur 30 ans.**

A cela doit se rajouter l'économie liée au cout d'exploitation de 400 ml économisés soit :

- 2000 €/an de fauchage
- 1000 €/ an de Viabilité hivernale
- 3000 €/an d'entretien courant

Soit un total de 6000 € /an à l'année n=0.

**Cela représentant une économie sur 30 ans de 43901 € H..T**

Soit une monétarisation de l'entretien et de l'exploitation de la voirie sur 30 ans de **113 601,38 € H.T. (estimation travaux + exploitation + Viabilité hivernale).**

#### **CONCLUSION**

**La monétarisation total des avantages induits fait apparaître une économie du projet de 1 103 159 €H.T. Sur 30 ans.**

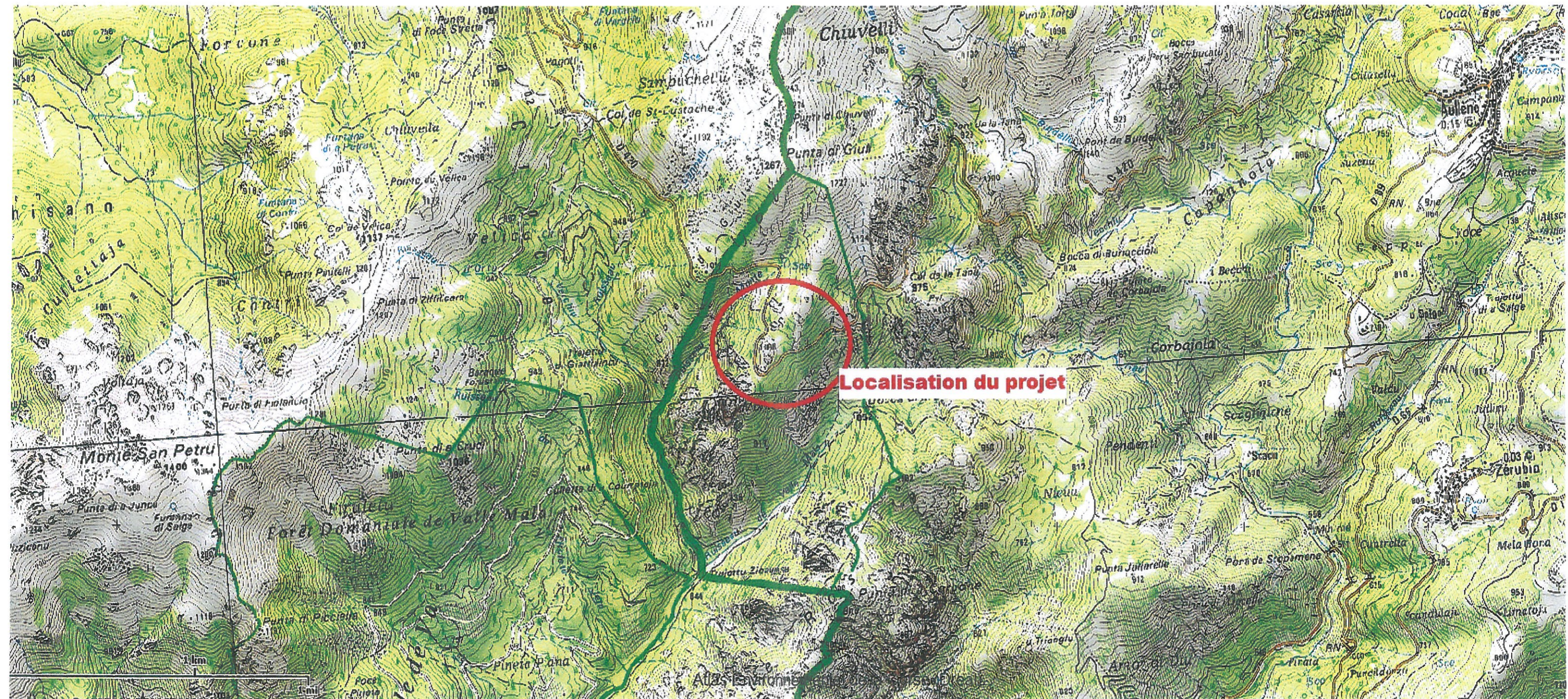
**En comparaison du montant de l'investissement de 1 100 000 €H.T. Le projet fait apparaître une rentabilité de l'investissement sur 30 ans.**











**Localisation du projet**

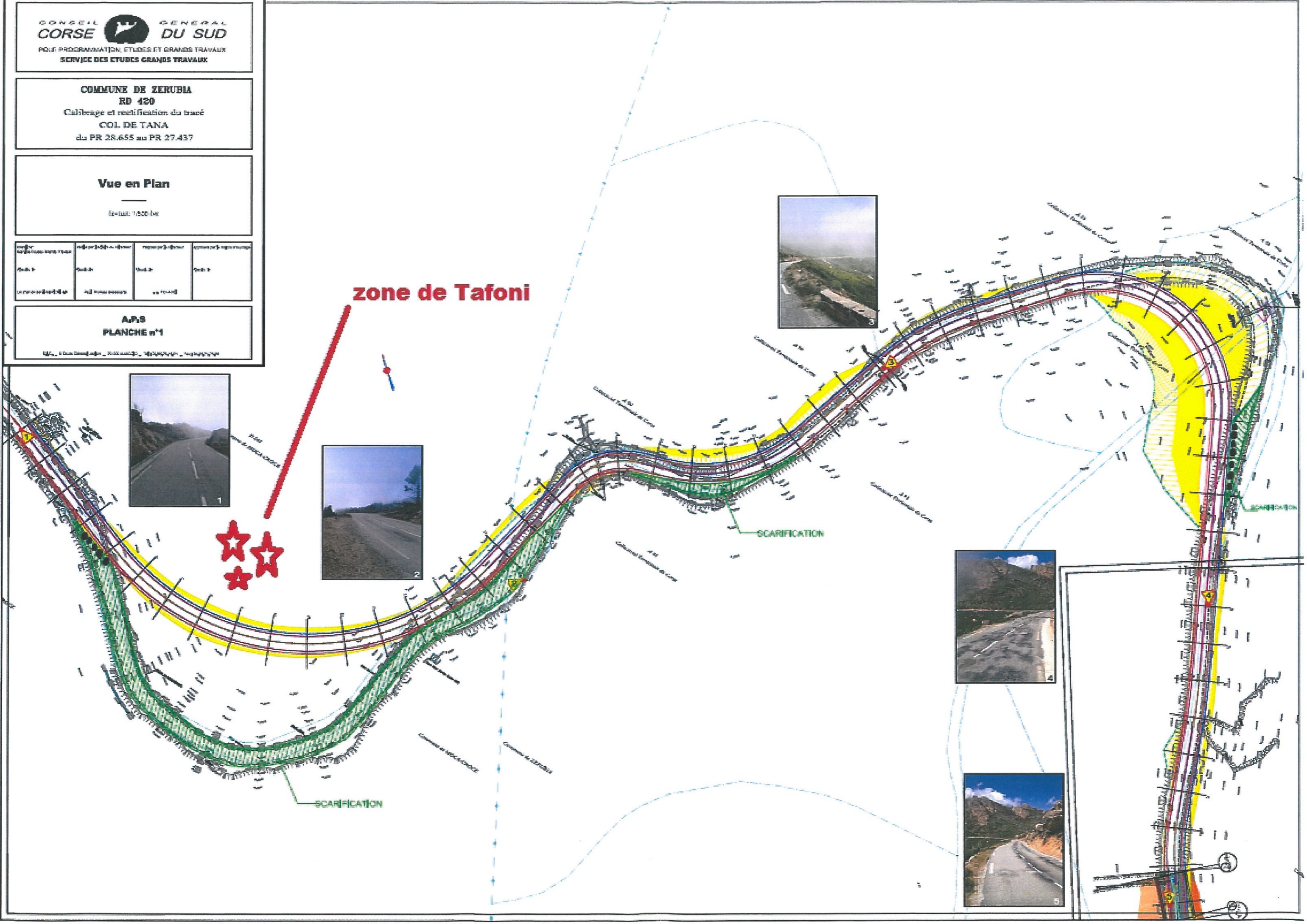


**COMMUNE DE ZERUBIA**  
**RD 420**  
 Calibrage et rectification du tracé  
**COL DE TANA**  
 du PR 28.655 au PR 27.437

**Vue en Plan**  
 Echelle: 1/500 (m)

Contour	Contour	Contour	Contour
10m	20m	30m	40m
50m	60m	70m	80m

**APS**  
**PLANCHE n°1**  
Échelle: 1/500 (m) - 2008

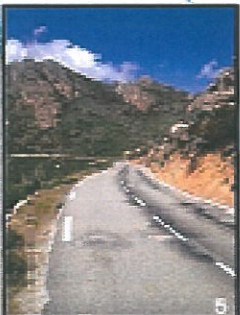
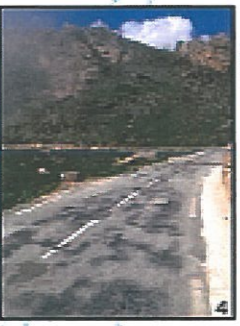
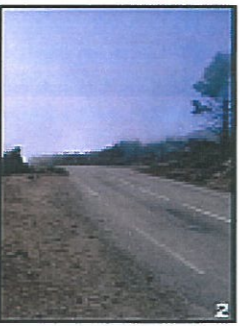


**zone de Tafoni**



SCARIFICATION

SCARIFICATION





**COMMUNE DE ZERUBIA**  
**RD 420**  
 Calibrage et rectification du tracé  
**COL DE TANA**  
 du PR 28.655 au PR 27.437

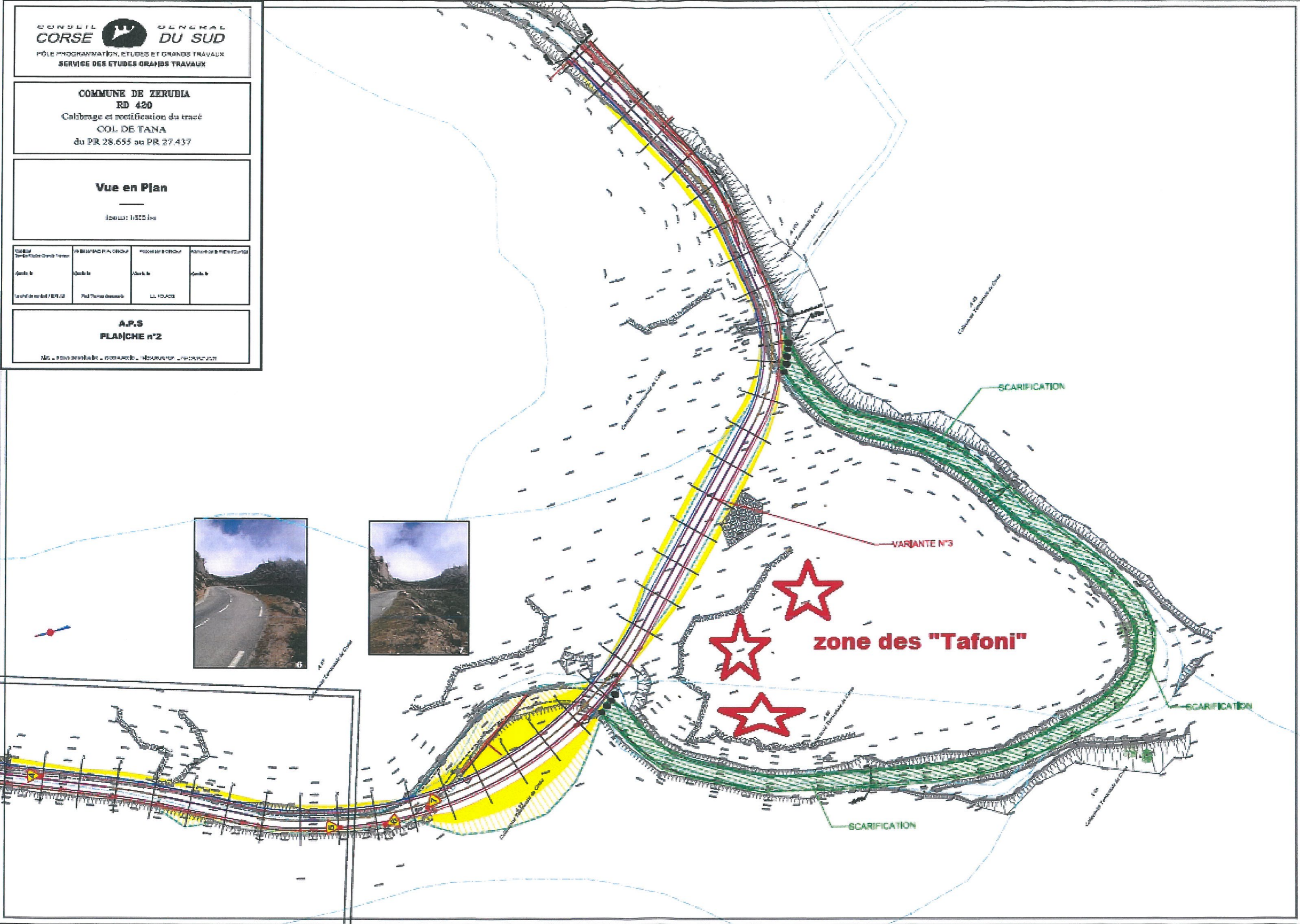
**Vue en Plan**

Echelle: 1:5000

Commune	Projet	Etat	Année
Zerubia	RD 420	Etat	2010
Le chef de projet	Projet	Etat	2010
Le chef de projet	Projet	Etat	2010

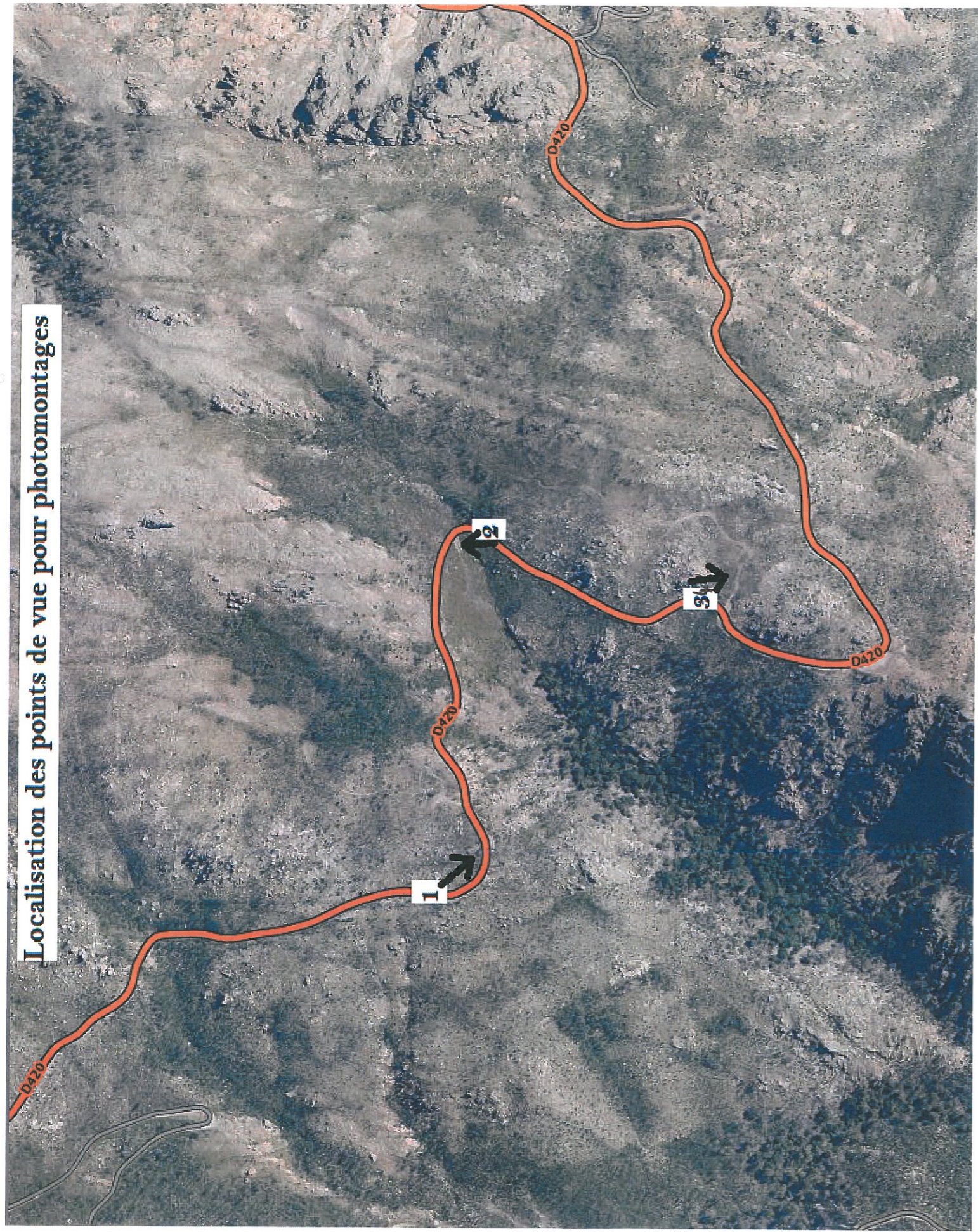
**A.P.S**  
**PLANCHE n°2**

M. ...  
 M. ...  
 M. ...

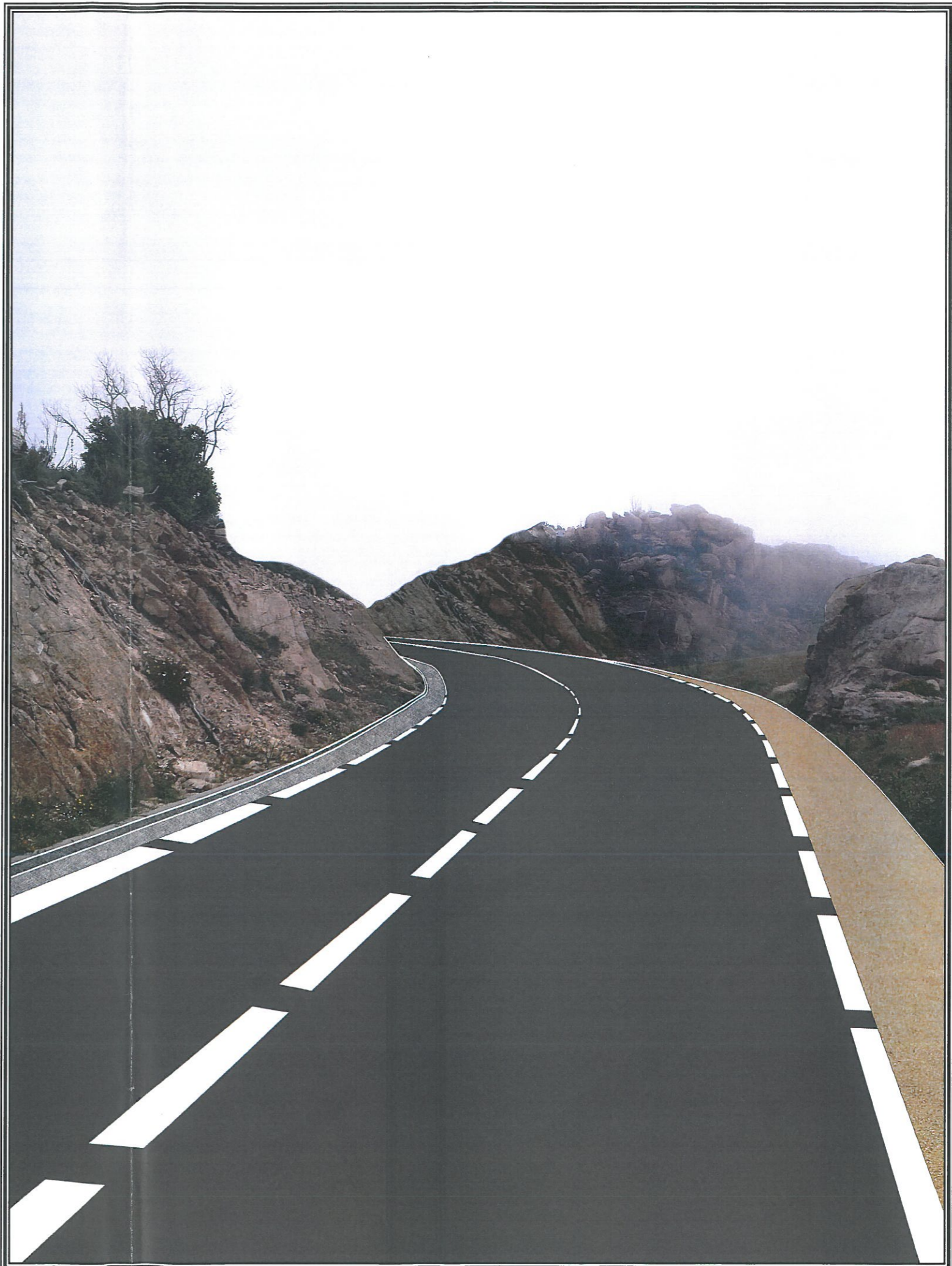




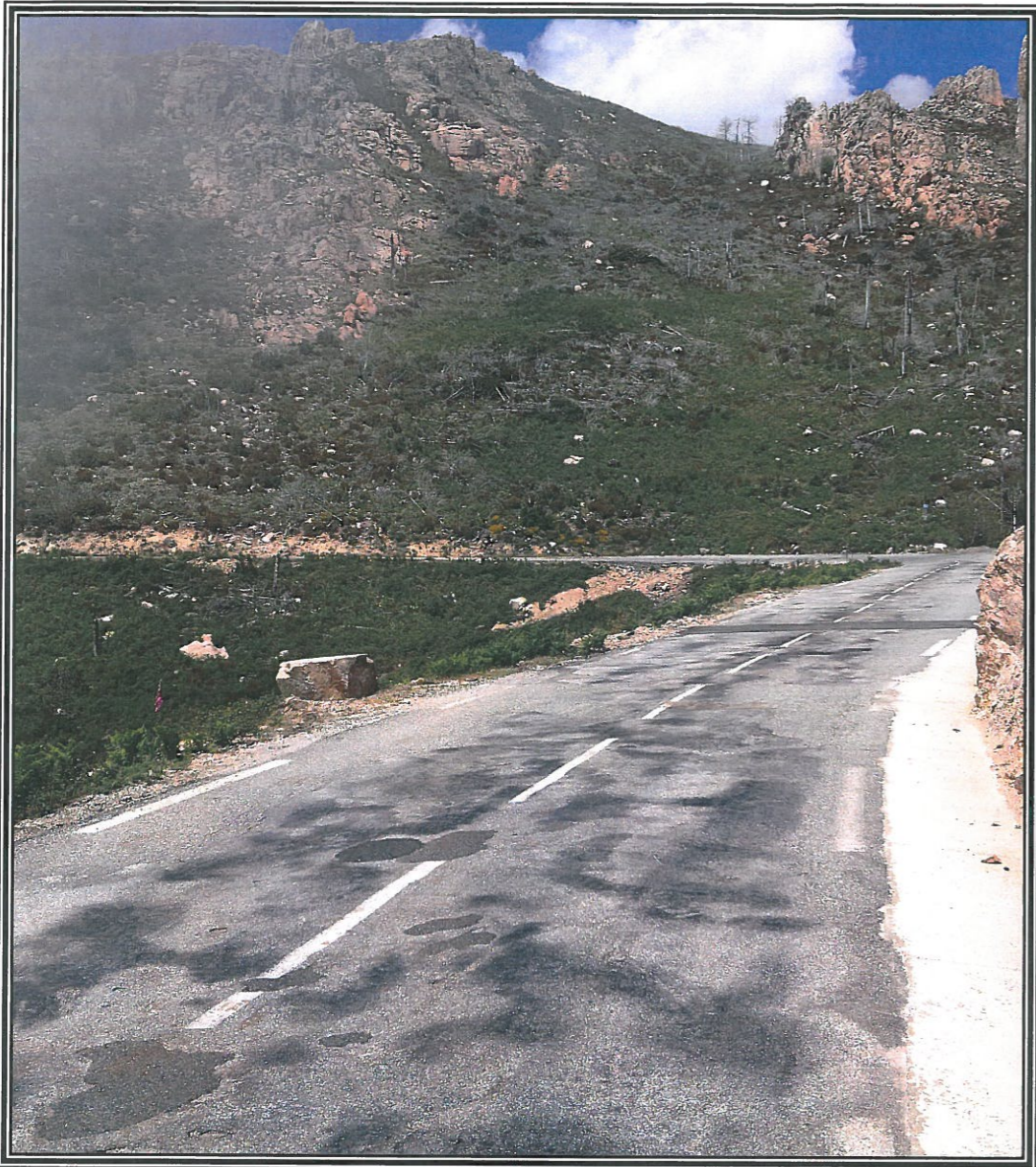
Localisation des points de vue pour photomontages



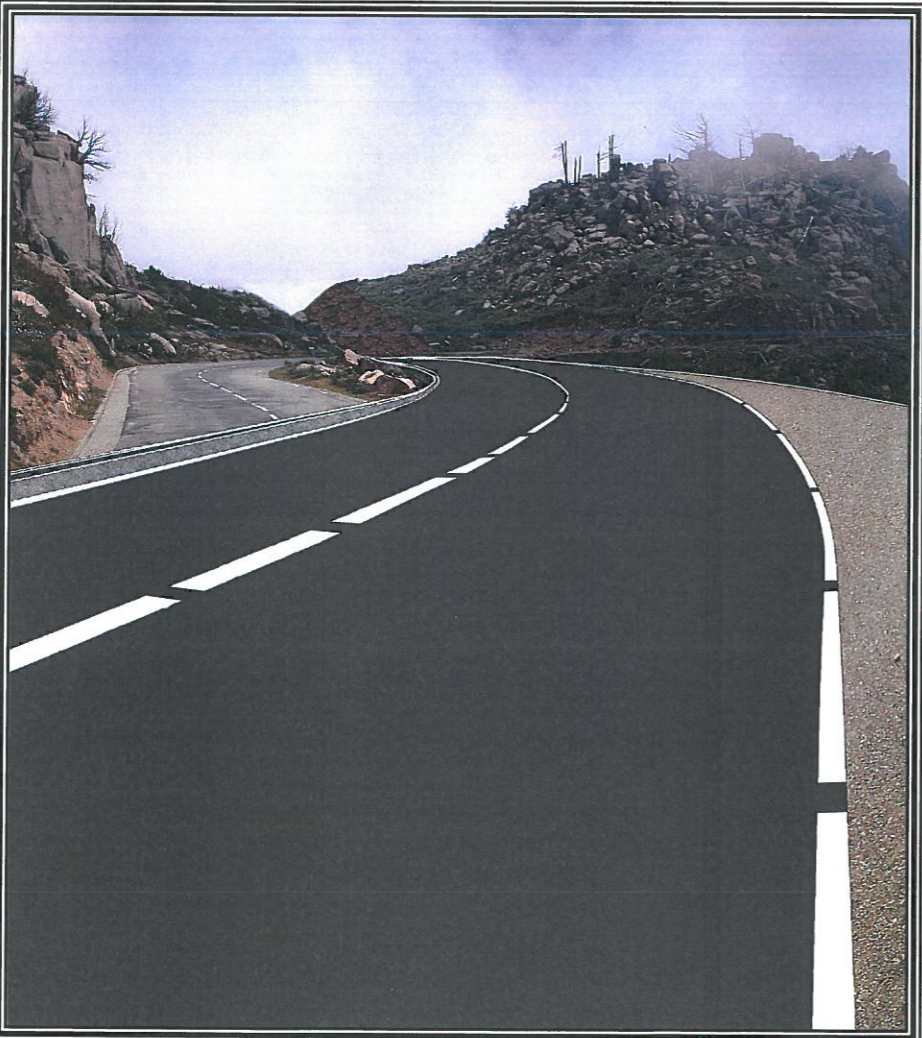
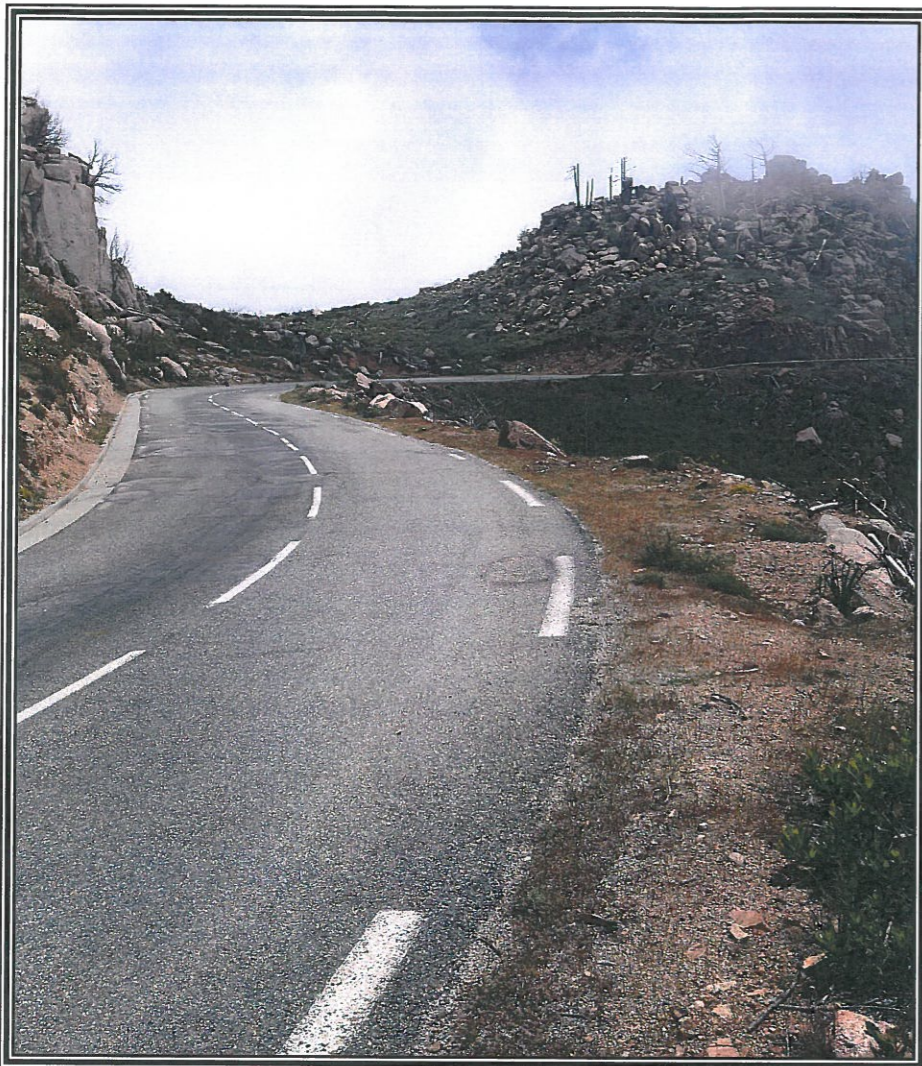


















PLAN DE SITUATION

Echelle 1/10000

RD 420

Calibrage et rectification du tracé

COL DE TANA

du PR 28.655 au PR 27.437

